Quiberon, 27 septembre 2026

Eoliennes Bretagne-Sud :

Une Enquête Publique en opposition massive au projet

Onze associations environnementales et collectifs[1], des représentants des Communes et Communautés de communes du Morbihan se rassemblent le 28 septembre 2026 à Plouharnel pour déposer leurs contributions finales et/ou assister à la clôture de l'enquête publique en cours concernant le raccordement électrique par RTE des parcs éoliens Bretagne sud 1 (AO5) et Bretagne sud 2 (AO10) et déposer ce communiqué collectif au registre des contributions.

L'ENQUETE PUBLIQUE

Paradoxe et scandale démocratique à la fois, cette enquête publique porte uniquement sur le raccordement électrique des deux parcs, sans qu'une enquête comparable ait été menée auparavant sur le principe-même des parcs éoliens, éléments les plus marquants du projet avec leurs 40 machines de hauteur maximale de 380 mètres. Ce même surprenant charivari juridique s'était déjà observé lors du débat public de 2020, en pleine période de COVID, où là encore les autorités sollicitaient l'avis de la population sur l'emplacement précis des parcs, avant même que le projet soit bien défini (la hauteur des éoliennes était inférieure de 100 mètres à celle annoncée aujourd'hui) et que son principe ait été interrogé…

On ne peut que relever également la grande lacune du dossier, qui tient à l'absence de démonstration de l'utilité publique du projet dans l'étude, et notamment du bénéfice présumé du projet à l'origine de ce raccordement électrique : la réduction des émissions de CO2 en France. L'Autorité environnementale (Ae) elle-même souligne ce manque…

LES CRITIQUES PRINCIPALES

A lui seul cependant le maillon raccordement de ce projet d'industrialisation massive des littoraux du Morbihan et du Finistère sud contient nombre d'éléments révoltants :

[1] Fédération Environnement Durable, Fédération de la Protection de la Baie de Quiberon, des Iles et Grand Site Dunaire, Gardiens du Large, Génie du Lieu, Gens de Bretagne, Gerveur da viken, PIEBÎEM, RETM et Amis de Saint-Gildas et du Rhuys, Sites & Monuments, Union Belliloise

profanation d'un espace mégalithique multimillénaire classé au patrimoine mondial de l'UNESCO en juillet 2025 ; graves atteintes au Grand Site Dunaire, à des zones classées Natura 2000 et à des zones humides, avec dérogations aux protections légales des espèces protégées, des dizaines de km2 d'espace marin réglementés, qui s'ajouteront aux 130 km2 occupés par les éoliennes et où la pêche sera impossible. Tout cela pour une addition financière exorbitante du seul raccordement, annoncée à 1,6 milliards d'euros prélevés sur la part fixe de nos factures d'électricité…

L'ETAT DE L'ENQUETE

Une seule partie des contributions reçues est publique : celles déposées sur le registre numérique du site internet https://www.registre-numerique.fr/raccordement-des-parcs-eoliens-en-bretagne-sud .

A ce jour, le 27 septembre 2026 à 11 h 56, 4 112 contributions, ont été reçues électroniquement, ce qui est un chiffre important pour ce type de consultation, surtout menée partiellement en période estivale.

Entre 85 et 90% des avis paraissent apporter un avis négatif au projet.

L'opposition est fortement enracinée dans les communes directement concernées et repose sur un ensemble cohérent d'arguments paysagers, écologiques, énergétiques, économiques et territoriaux.

Attendons cependant l'analyse finale des Commissaires enquêteurs pour que soit intégrées les contributions des registres manuels déposés dans certaines mairies.

Ajoutons qu'une vingtaine de Conseils Municipaux ou de Communautés de Communes et le syndicat mixte des Dunes Sauvages de Gâvres à Quiberon ont tenu à exprimer un avis, toujours négatif, confirmant celui apporté à la consultation préliminaire qui leur avait été adressée en novembre 2025.

L'exemple récent d'une telle enquête publique en Corse, portant sur un parc éolien flottant développé au large du cap Corse par l'Etat italien, montre qu'une Commission d'enquête peut émettre un avis défavorable. Nous espérons que la nôtre aura la clairvoyance et le courage de faire de même.

Malgré de probables injonctions gouvernementales de régler ces dossiers relatifs aux éoliennes en mer le plus rapidement possible, il sera difficile au préfet d'ignorer l'état d'esprit et les arguments des populations et des autorités locales du Morbihan et du Finistère sud qui auront été clairement exprimées et devraient en toute logique conduire à un refus des autorisations demandées par RTE.

En tous cas l'état d'esprit et les arguments des populations et des autorités locales du Morbihan et du Finistère sud auront été clairement exprimés.